
PLU Capendu - avis PPA et enquête publique

1 message

BERTIN Laurence <laurence.bertin@culture.gouv.fr>
À : Mairie De Capendu <contact@capendu.fr>
Cc : "cpagie59@gmail.com" <cpagie59@gmail.com>

5 mars 2020 à 17:43

Monsieur le Maire,

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'avis de l'ABF concernant votre PLU arrêté.

En vous souhaitant bonne réception,

Laurence Bertin

Référente canal du Midi

UDAP de l'Aude

04 68 11 78 26

Merci de nous aider à préserver l'environnement en n'imprimant ce courriel et les documents joints que si nécessaire.

 **Scan_20200305_163538.pdf**
277K



PRÉFÈTE DE L'AUDE

Direction régionale des affaires culturelles
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Affaire suivie par : Laurence Bertin
Téléphone : 04 68 11 78 26
Courriel : laurence.bertin@culture.gouv.fr

Carcassonne, le 5 mars 2020
L'Architecte des Bâtiments de France
Chef de l'Unité Départementale de
l'Architecture et du Patrimoine de l'Aude

à

Monsieur le Maire
Jean-Jacques CAMEL
Place de la Mairie
11700 Capendu

Objet : PLU de la commune de CAPENDU
Consultation des services

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de votre commune, vous avez sollicité les services de l'Etat pour recevoir un avis. Le document a retenu toute l'attention de l'architecte des bâtiments de France.

Cependant, il appelle une observation concernant les servitudes d'utilité publique, pour lesquels il faudra intégrer le nouveau périmètre des abords (PDA) des deux monuments de la commune, pour se substituer aux anciens périmètres de 500m.

Ce nouveau document PDA devra donc être annexé au PLU. Les deux servitudes AC1 persistent mais leur périmètre est modifié.

Restant à votre entière disposition pour plus d'informations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

François BRETON

PO. Laurence Bertin